



Objet : Restrictions d'utilisation AD Montpellier Méditerranée LFMT : exploitation des vols pendant les travaux sur parking FRET.

.En vigueur : Du 17 octobre au 02 décembre 2022

Lieu : AD : Aéroport Montpellier Méditerranée LFMT

DESCRIPTION GENERALE

Des travaux de maintenance de chaussées aéronautique vont avoir lieu du 17 octobre au 02 décembre 2022 (dates prévisionnelles) sur l'aéroport de Montpellier.

Ce SUP AIP présente l'emplacement, l'impact ainsi que les différentes phases de travaux.

Ces travaux nécessitent :

- La fermeture de postes de stationnement sur l'aire FRET.
- La fermeture d'un taxiway.
- Adaptations des catégories d'aéronefs.
- Mesure de précaution au roulage des aéronefs.
- La présence d'engins de chantier et de personnel dans les différentes zones décrites.

Infrastructures rendues ponctuellement indisponibles : PARKING FRET, TAXIWAY JULIET.

Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, et adapté.

Les travaux se décomposent en deux grandes phases :

- PHASE 1
- PHASE 2

Chacune de ces phases sera activée par NOTAM en précisant les dates et horaires de début et de fin de phase (toutes les dates données dans ce SUP AIP sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM).

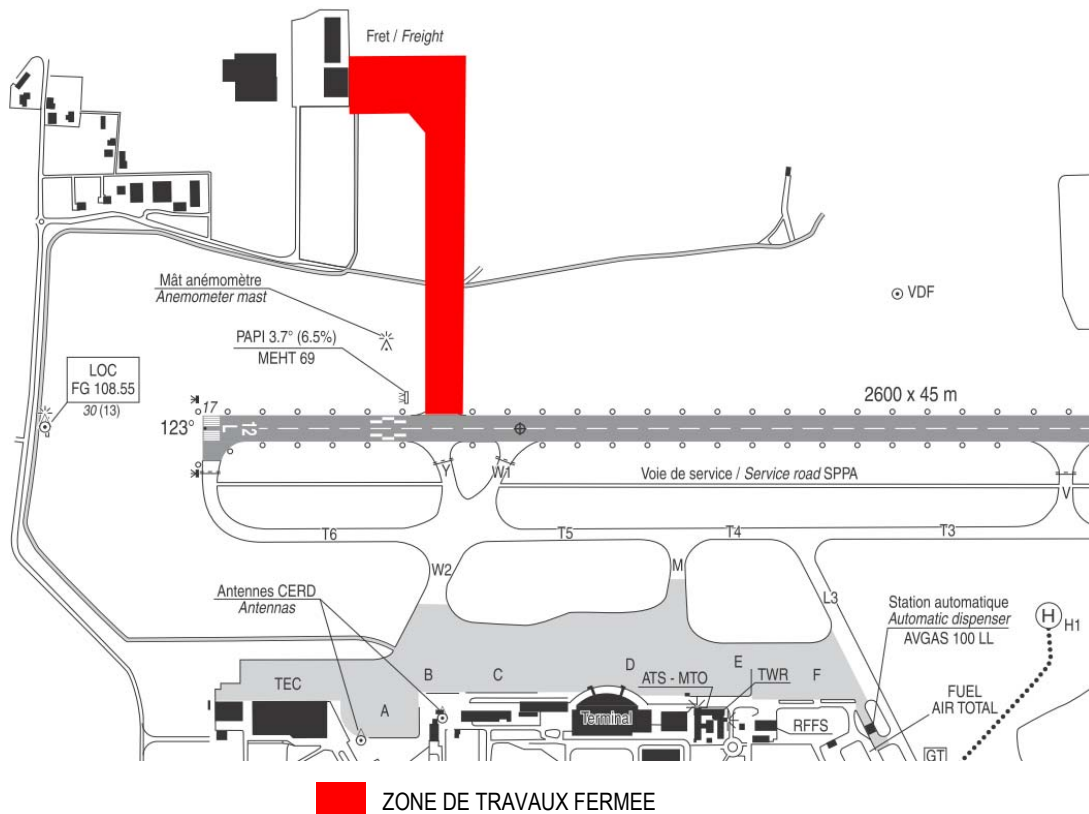
DESCRIPTION PHASE 1

Cette phase sera activée par NOTAM en précisant les dates et horaires de début et de fin de phase (toutes les dates données dans ce SUP AIP sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM).

FERMETURE DU PARKING FRET

FERMETURE DU TAXIWAY JULIET

PLAN DES TRAVAUX :



Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, et adapté.

Le survol à faible altitude de la zone de chantier est interdit par hélicoptère.

Report du stationnement trafic cargo sur l'aire de trafic BRAVO CHARLY.

Les postes de stationnements seront affectés par l'exploitant d'aérodrome.

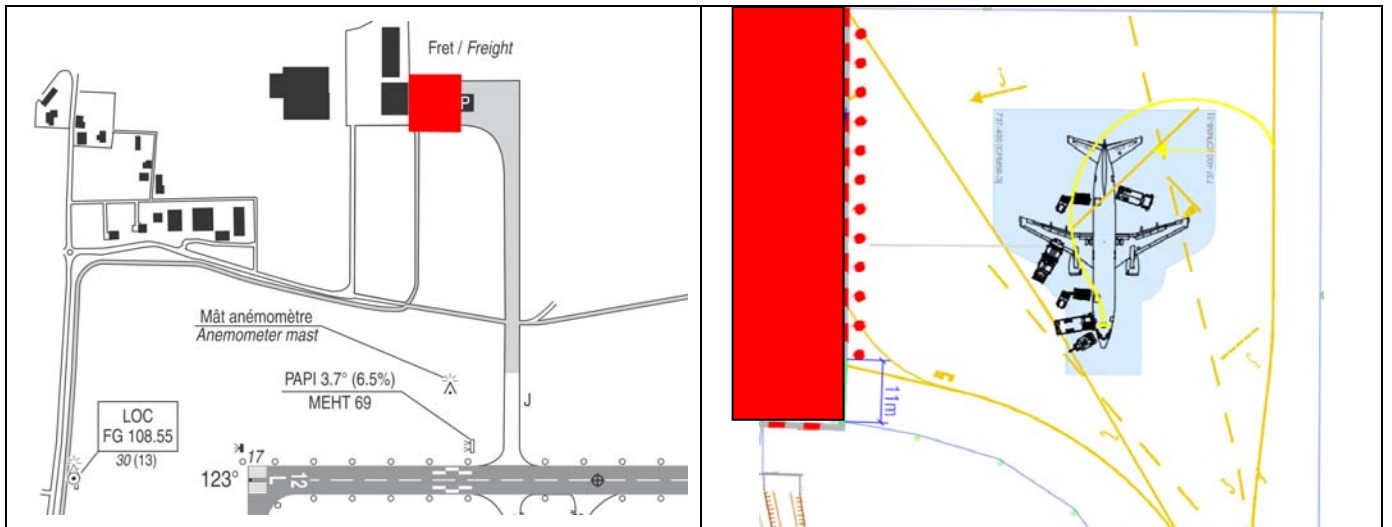
DESCRIPTION PHASE 2

Cette phase sera activée par NOTAM en précisant les dates et horaires de début et de fin de phase (toutes les dates données dans ce SUP AIP sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM).

FERMETURE POSTES DE STATIONNEMENT FR1 FR2 FR3 FR5

MODIFICATION DU POSTE DE STATIONNEMENT FR4

PLAN DES TRAVAUX :



■ ZONE DE TRAVAUX FERMEE

Modification du poste de stationnement FR4 :

Modification capacité du poste FR4 :

- Augmentation capacité pour accueillir BOEING B734 et BOEING B738.
- Envergure maximale : 35.8 mètres.
- Longueur maximale : 42.12 mètres.

Nouvel accès au poste de stationnement FR4 :

- Modification du marquage guidage au sol.
- Manœuvre de retournement virage gauche.
- Marquage au sol d'une flèche de retournement.
- Marquage au sol d'une ligne de guidage continu roulette de nez.

Départ du poste FR4 :

- Départ du poste FR4 en autonome selon les consignes du placeur au sol.
- Départ vers le taxiway JULIET.

Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, et adapté.

Utilisation du poste FR4 selon guidage au sol d'un prestataire d'assistance.

Précaution au roulage de l'aéronef utilisant FR4, selon une vitesse réduite et l'application d'une poussée adaptée.

Le survol à faible altitude de la zone de chantier est interdit par hélicoptère.